

cadre dans lequel nous vivons, le cadre que nous modifions progressivement a évidemment une très grande influence sur nous-mêmes, sur notre niveau culturel et donc sur notre aptitude à nous préoccuper des affaires publiques, c'est-à-dire tout compte fait de l'avenir de nos concitoyens.

Je crois au créneau que vous avez choisi aujourd'hui, Monsieur le Président, Madame Truffaut. Je peux me permettre de dire et de souligner l'action de Madame aussi, dans l'organisation de cette journée. C'est un excellent sujet, tout à fait dans les perspectives de l'Institut et je terminerai en vous remerciant et les organisateurs et vous-mêmes qui êtes ici présents à cette journée et en souhaitant que vos délibérations et vos échanges de vues soient particulièrement fructueux. Tous mes vœux en tous cas.

Exposé de Pierre Colman.

Professeur à l'Université de Liège.

Mon intervention sera centrée sur un des aspects seulement du problème dont nous nous occupons aujourd'hui: la conservation du patrimoine monumental, du patrimoine architectural, si vous préférez, et plus précisément encore, la conservation des maisons anciennes.

Je m'efforcerai d'être bref, car j'ai bien conscience que nous avons fort peu de temps, que nous avons trop peu de temps.

Je voudrais être très concret et le faire d'entrée de jeu, en prenant comme point de départ un document qui me semble présenter un intérêt considérable en dépit d'une incontestable inefficacité.

Je veux parler d'un document adressé aux président et membres du Conseil communal de la Ville de Liège le 2 avril 1957 par trois sociétés archéologiques locales, l'Institut archéologique liégeois, la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège et la Société royale "Le Vieux Liège".

Le document en question attire l'attention des autorités communales "sur l'intérêt considérable des quartiers anciens qui ont gardé leur caractère originel", et il invoque un certain nombre de précédents dans les pays voisins pour conclure que l'on doit protéger ces quartiers, les valoriser.

Avec des propositions très concrètes. Je lis quelques lignes: "Nous proposons qu'à titre de première réalisation, tous les immeubles contenus dans le périmètre susdit" (et ce périmètre est exprimé sur une carte; grosso-modo cela va de Saint-Martin à Saint-Barthélemy, ce n'est une surprise pour personne) que tous les immeubles au nombre de 850 minimum contenus dans ce périmètre "fassent l'objet d'un régime particulier en ce qui concerne les autorisations de bâtir. Il conviendrait que toute modification soit étudiée de façon à maintenir et, éventuellement, à rétablir le caractère ancien".

Inutile de dire que cette zone englobait l'îlot Potièrue (ou Saint-Georges, si vous préférez), la zone Basse-Sauvinière et la zone Cadran-Saint-Lambert...

Inutile de dire, sur cette base, que la recommandation de 1957 est restée lettre morte et que ses promoteurs (dont je n'étais pas, en ces temps déjà lointains) en ont conçu une certaine amertume.

Mais, notre Echevin nous le dira tout à l'heure en meilleure connaissance de cause, que pouvaient faire les autorités communales au reçu de ce document? Est-ce qu'on imagine en 1957 une sorte de décision de non-edificandi couvrant la grande majorité du centre ancien de la ville? Il me semble que cela aurait été un extraordinaire tollé, un Trafalgar électoral, Monsieur l'Echevin, et que c'était tout simplement impossible. Qu'on ne m'objecte pas que la

Ville a réussi à limiter autoritairement la hauteur des constructions du boulevard de la Sauvenière. Elle a simplement réduit de deux étages la hauteur de ce que l'on pouvait construire ; cela était déjà une très bonne chose ; mais enfin, on pouvait encore construire, et ce n'est un secret pour personne que l'intérêt d'un bâtiment dans un endroit comme celui-là est essentiellement localisé au rez-de-chaussée commercial. Je crois donc que la Ville n'était pas armée démocratiquement, en quelque sorte, pour agir massivement.

Une solution qu'on pouvait envisager, du moins en théorie, c'était de transmettre la chose à la Commission royale des Monuments et des Sites, de sorte que l'impopularité évidente des mesures à prendre soit transférée du pouvoir communal au pouvoir de l'Etat, ce qui aurait été de bonne guerre ; et l'on aurait pu invoquer comme le document le fait, certains précédents.

La Commission a proposé et obtenu en 1942 le classement de toutes les façades et toitures avant de la place du Marché, à l'exclusion de la partie XIXe siècle, côté cathédrale, ce qui a entraîné sa disparition. Et, en 1950, elle a obtenu la même procédure au bénéfice de la rue Hors-Château. Mais on ne doit pas trouver cela normal. Cela reste pour moi étonnant que ces opérations aient réussi. Je crois que le fait que la première ait été lancée en pleine guerre, en 1942, un moment de sensibilisation, et de distraction aussi, explique le résultat.

D'ailleurs, il faut bien reconnaître que la Commission est d'une faiblesse insigne au point de vue administratif, et que l'opération "paperasse" pour la réussite des classements de grande importance lui est pratiquement impossible faute de moyens humains.

Il ne faudrait pas non plus perdre de vue qu'au moment où la loi de 1931 a été adoptée, elle n'est passée que de justesse (je n'ai appris cela que bien des années après être devenu membre et même membre effectif de la Commission), parce qu'il y avait au Parlement une opposition très ferme à l'idée de classer jamais le moindre bien privé. Il est évident que l'idéologie libérale dans ses fondements se trouvait là devant une difficulté considérable. C'est très frappant parfois, pour moi, de voir, en certaines séances, certains de mes collègues déchirés entre leur amour du patrimoine archéologique et leur respect de la propriété privée...

Au bout du compte, cette intelligente proposition, cette perspicace proposition de 1957 a donc été un coup de sabre dans l'eau. On peut conclure qu'à ce moment-là, en tout cas, et dans ce cadre-là, le poids de la culture en matière d'urbanisme était faible, on peut même dire dérisoire.

Aujourd'hui, il est plus lourd, il est beaucoup plus lourd. Est-il assez lourd ? c'est évidemment une autre affaire.

Je vais expliquer rapidement les raisons de mon optimisme relatif ; la bouteille est à moitié vide, mais elle est aussi à moitié pleine.

Je constate que la Commission des Monuments pratique une politique de plus en plus agressive, c'est-à-dire qu'elle obtient de temps en temps des classements de caractère belliqueux (de caractère défensif, bien sûr, pas de caractère offensif). Le plus bel exemple qui se présente à mon esprit est celui de la Maison Lhoest, rue Saint-Pierre, l'ancien conservatoire, en face de l'église Sainte-Croix.

Je constate d'ailleurs aussi que certains classements se font dans un climat tout à fait serein ; par exemple, celui des façades de toutes les maisons de la place de Bronckart, avec à la base une proposition de la Ville et l'assentiment de tous les propriétaires. Obtenir un classement quand le propriétaire n'est pas d'accord, ni la Ville, ni la Province, croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire.

Quelque chose qui a joué aussi, incontestablement, ce sont les campagnes systématiques de sensibilisation du genre "Année européenne du patrimoine", "Un avenir pour notre passé". Il y a évidemment des effets locaux.

Je considère aussi comme très positive la publication du "Patrimoine monumental de la Belgique", fournissant à Monsieur-tout-le-monde un fondement à des protestations, à des interventions, à une prise de conscience.

Je considère comme très positifs aussi les contacts que nous avons avec l'extérieur ; et je pense en particulier au récent colloque "Euregio" Vivre dans les villes historiques à Aix-la-Chapelle, à Maastricht, à Liège et en Limbourg. Incontestablement, pour les défenseurs du patrimoine architectural privé, il y a beaucoup d'exemples à prendre à Aix-la-Chapelle et surtout à Maastricht. On est même un peu gêné quand on reçoit nos voisins du "pays sans frontières".

Et puis, il y a encore l'effet de sensibilisation des démolitions elles-mêmes. Nous savons bien, n'est-ce pas, qu'à chaque maison ancienne qui s'en va, il y a une personne de plus qui dit: "Mais, tout de même, est-ce que cela m'est indifférent ? Est-ce que je ne tiens pas, est-ce que je ne suis pas attaché à cette maison-là" ? Dans un premier temps, on s'en moque, et puis, tout d'un coup, c'est votre maison natale, c'est la maison à laquelle sont attachés des souvenirs personnels très chers qui disparaît, et la sensibilisation grandit. C'est au moment où l'on perd quelque chose que l'on découvre vraiment le prix qu'on y attache, c'est bien connu.

Et puis, dans ce combat, toutes sortes d'alliances se sont produites ; je pourrais dire des alliances entre les faits culturels et les faits économiques et sociaux.

Il y a d'abord l'alliance avec le tourisme, qu'envisageait déjà le document de 1957. Le tourisme, c'est un point où les faits culturels et économiques se soudent, en quelque sorte: c'est pour tout Liégeois attentif un sujet de préoccupation que notre ville n'ait dans le guide Michelin que deux étoiles, "mérite un détour", tandis que Gand, par exemple, avec trois étoiles, "vaut le voyage".

Vous me direz que Charleroi... bien, je ne le dirai pas, je ne voudrais faire de la peine à personne. Je crois que la protection du Mont-Saint-Martin, considéré comme un des hauts lieux liégeois, et même l'opération de "repiquage" de maisons anciennes en bordure de l'Ilot Saint-Georges s'expliquent par cet aspect-là des choses.

Autres alliances, que je caractériserais plutôt comme des alliances de standing. Quand la Banque de Paris et des Pays-Bas s'embarque dans l'opération de restauration de l'hôtel de Bocholtz il y a, bien sûr, une part de mécénat, mais aussi, et bien légitimement, une part de publicité de haut standing, en quelque sorte. Et quand Charles Vandenhove s'intéresse à l'hôtel Torrentius et se met en devoir de le restaurer en faisant beaucoup mieux qu'à l'hôtel de Bocholtz pour beaucoup moins d'argent (c'est son programme!), il est évident que, là aussi, il s'agit d'une opération visant à mettre en évidence un certain standing économique-culturel ou culturo-économique, comme vous voudrez.

Si l'on a réussi à obtenir le classement de la place de Bronckart, c'est parce que cette place a le style "beau quartier" à quoi les habitants sont sensibles et qu'ils ont souhaité conserver. Là, la culture se combine avec des aspects sociologiques et affectifs très liés.

Et puis, il y a l'alliance avec les préoccupations proprement sociales, ce qui est, à mes yeux, très important, et qui va grandissant. Les Néerlandais, et spécialement les habitants de Maastricht nous en fournissent des exemples. A Liège, Pierreuse n'aurait pas été conservé tel qu'il est si l'aspect social n'avait pas joué. Je pense aussi à l'opération de rénovation urbaine dans l'îlot Hors-Château et rue des Brasseurs, qui me semble exemplaire et où je suis très heureux de voir associée la Société de développement régional.

Voilà ce qui me satisfait. Ce qui me satisfait moins, et c'est un point sur lequel je voudrais attirer l'attention aujourd'hui, c'est que les sociétés d'habitations à bon marché ne se sont pas engagées clairement dans cette voie. Si elles le faisaient, on aurait, je crois, de grandes satisfactions en perspective.

Au delà de cela, un espoir que je caresse depuis pas mal d'années déjà, c'est que les médecins spécialisés dans la santé publique au sens large, l'hygiène, et en particulier l'hygiène mentale, en viennent à découvrir, à publier, à imposer l'idée que l'existence de quartiers anciens est nécessaire, et que c'est un moyen, parmi beaucoup d'autres, de lutte contre le stress, la dépression nerveuse et même la criminalité. Plus on aura d'arguments de cette sorte et mieux cela vaudra. Ce serait un renfort formidable. Mais nous ne l'obtiendrons pas de si tôt ; j'imagine qu'il n'est pas facile de voir clair dans un problème comme celui-là.

Du côté opposé, je crois que nous pouvons constater un affaiblissement de ce que je suis obligé de nommer des agents destructeurs.

Les agents destructeurs principaux ont subi un recul du fait de la contestation et du fait aussi de cette crise économique, à base de pétrole cher, qui a incontestablement des effets extrêmement fâcheux, mais dont on peut attendre aussi des effets heureux.

Je pense, par exemple, à l'esprit de compréhension rencontré chez les promoteurs de cet immeuble à appartements au boulevard de la Sauvenière actuellement en train de s'achever, qui s'ouvre comme un rideau de théâtre pour laisser apparaître l'église Saint-Jean, alors que, dans le projet premier, on montait une verticale jusqu'à la hauteur maximum permise, on traçait une horizontale jusqu'à l'autre extrémité de la parcelle et puis on redescendait, dans le plus pur style quai Saint-Léonard, pour ne citer qu'un exemple bien connu. Donc, de ce côté-là, un affaiblissement. Parce que le promoteur ne travaille pas pour nos beaux yeux, n'est-ce pas! Son objectif de gagner de l'argent me paraît tout à fait légitime. Je trouve ridicule de reprocher aux promoteurs de faire leur métier. A chacun son métier. Mais, discutons, mettons-nous autour de la table.

Ensuite, il y a l'affaiblissement de la tyrannie de cette chère automobile, si merveilleuse et si impossible. Mon auto est merveilleuse, celle des autres est impossible ; malheureusement, mon auto, pour les autres, c'est une des autos des autres. L'affaiblissement de la tyrannie automobile a été mise en évidence de manière spectaculaire avant-hier par l'inauguration du Car death (la mort de la voiture) de Fernand Flausch, au Sart-Tilman. Malheureusement, j'ai raté cela, mais, sans doute, certains d'entre vous y étaient. N'oubliez pas que je considère que cette tyrannie est suffisamment affaiblie. J'ai dans le cerveau et dans le coeur l'image du raccordement Cadran-Saint-Lambert, avec trois voies pour descendre et trois voies pour monter, plus deux voies pour le "site propre". Mais c'est une chose dont je ne vais pas m'occuper, puisque j'ai dit que je me centrais sur le patrimoine monumental. D'autres le feront, je n'en doute pas.

L'observation que je voudrais faire encore, c'est que, à mon avis et tout bien pesé, même si le poids de la culture nous paraît à nous, hommes de culture, "scandaleusement" faible, je crois qu'il est, en fait, "scandaleusement fort". Je mets scandaleusement entre guillemets, bien entendu. Je veux dire que dans un régime démocratique intégral, un homme égale une voix, avec des moyens plus ou moins électroniques de savoir ce que chacun veut, je crois que, dans une démocratie comme celle-là, on donnerait beaucoup moins à la culture, et en particulier aux aspects qui nous sont chers et dont la grande majorité des gens se soucie, hélas! encore fort peu.

Pourquoi cet "excès" de poids de la culture ? Un des aspects à prendre en considération, sûrement, (et j'ai un excellent exemple sous les yeux, puisque notre Echevin des Travaux publics est licencié en Histoire de l'art et archéologie) est que les leaders politiques sont des hommes de culture à divers degrés et qu'ils ont personnellement une sensibilité plus grande que celle de la plupart de leurs électeurs.

D'un autre côté, je crois qu'il y a aussi la crainte de ceux que l'on appelle les leaders d'opinion, et dont nous nous

flattons, peut-être à tort, d'être des exemples. Lorsque le professeur Halkin a démissionné avec fracas de ses fonctions au Musée de la Vie wallonne pour protester contre l'installation de pompes à essence au chevet de l'église Saint-Antoine, il a contrarié certaines personnes, et en particulier Jean Lejeune. J'ai moi aussi contrarié Jean Lejeune quand j'ai publié, après avoir fait une conférence à l'Académie, une sorte de pamphlet intitulé "Le nouveau visage de Liège", qui n'était pas particulièrement élogieux. Je sais que je l'ai contrarié, car en séance de Faculté, il a dit, parlant de moi et devant moi, avec une nuance amicale - ma relation avec Jean Lejeune était prodigieusement complexe - il a dit que j'étais tellement "cochon" qu'il avait cessé de s'occuper de moi. Il m'a fait grandement plaisir. Je crois que je l'avais un peu touché. Evidemment, en faisant une communication à l'Académie, on prêche des convertis, et en un certain sens c'est peu utile. En publiant un article, on fait d'avantage. Mais je crois qu'il faut élargir l'audience, toucher le grand public, obtenir une sensibilisation massive. Pour cela, la grande presse est un outil indispensable et un colloque comme celui-ci une occasion admirable.